

Bruxelles, le 5 novembre 2015
(OR. en)

13640/15

JEUN 98
EDUC 287
CULT 75
SPORT 53
SOC 635
MIGR 59

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. préc.:	13169/15 JEUN 88 EDUC 276 CULT 58 SPORT 42 SOC 593 MIGR 54
Objet:	Rôle de la politique de la jeunesse et de l'animation socio-éducative dans le contexte de la migration - favoriser la sensibilisation aux autres cultures et l'intégration des migrants - <i>Document de réflexion de la présidence</i>

Après consultation du groupe "Jeunesse", la présidence a élaboré le document de réflexion ci-joint, destiné à servir de base au débat d'orientation qui aura lieu lors de la session du Conseil "EJCS" des 23 et 24 novembre 2015.

Dans le cadre de la préparation du débat au sein du Conseil, la présidence a recueilli les bonnes pratiques auprès des États membres et prévoit de distribuer à toutes les délégations bien avant la tenue de la session du Conseil, un recueil des contributions reçues. Les États membres pourront ainsi, durant le débat, concentrer leur attention sur l'identification de synergies et la coopération européenne.

En sus de leur intervention principale (une liste des orateurs sera établie suivant la procédure habituelle), les ministres auront également la possibilité de réagir aux interventions en cours de débat. Tout ministre souhaitant réagir de cette manière devra simplement lever son drapeau (l'écriteau portant son nom) pour se voir rapidement donner la parole. De telles "réactions" spontanées ne devront pas durer plus de trente secondes, et le temps total accordé à chaque ministre (comprenant l'intervention principale et toute réaction additionnelle) ne devra pas dépasser trois minutes.

Document de réflexion

aux fins du débat d'orientation au Conseil "EJCS" des 23 et 24 novembre 2015, consacré au

**Rôle de la politique de la jeunesse et de l'animation socio-éducative dans le
contexte de la migration - favoriser la sensibilisation aux autres cultures et
l'intégration des migrants**

État de la situation

Au cours des derniers mois, nous avons vu arriver en Europe des flux migratoires à des niveaux jamais atteints depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Selon Eurostat¹, 81 % des 689 000 personnes ayant présenté une demande formelle d'asile dans les pays de l'UE cette année (jusqu'au mois d'août compris) avaient moins de 35 ans; plus de la moitié (55 %) avaient entre 18 et 34 ans. L'Union européenne doit relever le défi et trouver des solutions pour faire face à cette situation. Le secteur de la jeunesse peut jouer un rôle essentiel à cet égard: en favorisant la compréhension interculturelle entre les populations locales et immigrées, il peut accompagner les jeunes immigrés dans leur processus d'intégration.

Intégration et dialogue interculturel

La diversité culturelle de l'Union européenne repose sur des valeurs essentielles telles que la tolérance et la liberté individuelle. Cette diversité culturelle est encore accrue par les flux migratoires actuels vers l'Europe, qui rassemblent des individus issus de milieux culturels très variés. Afin d'assurer la bonne intégration de ces populations nouvellement arrivées, il est essentiel de promouvoir le dialogue et la compréhension entre cultures.

¹ <http://ec.europa.eu/eurostat/web/asylum-and-managed-migration/data/database>

D'une part, cette interaction entre différentes cultures ouvrira la voie à la reconnaissance et au renforcement des différentes identités de toutes les communautés concernées. À cet égard, il importe de tenir également compte des croyances et pratiques culturelles et religieuses. Si la religion semble parfois creuser un fossé entre différentes communautés, elle peut constituer une composante fondamentale de l'identité des personnes. Il est donc crucial que des échanges aient lieu, sans préjugés, sur les croyances religieuses.

D'autre part, un dialogue interculturel fructueux ne fait pas que tenir compte des identités de toutes les communautés concernées, mais aide également à identifier les éléments unificateurs d'une identité commune pouvant favoriser la cohésion et l'intégration sociales. Le secteur et la politique de la jeunesse sont bien placés pour remplir cette mission: proches des populations jeunes, ils constituent le cadre d'actions et d'initiatives efficaces propres à favoriser le dialogue et la compréhension entre cultures.

L'animation socio-éducative en tant qu'outil

C'est le plus souvent dans les communautés, au niveau local, qu'intervient l'animation socio-éducative auprès des jeunes; elle représente ainsi un outil important au service de l'intégration et du dialogue interculturel. Grâce à diverses méthodes, adaptées à la jeunesse, d'apprentissage non formel et d'apprentissage en équipe, l'animation socio-éducative peut permettre d'établir des liens entre les jeunes résidents et ceux qui proviennent de milieux culturels différents. L'animation socio-éducative ouverte à tous les jeunes permet non seulement de renforcer les identités et la perception qu'ont les jeunes de leur propre culture, mais également de développer des compétences en matière de prévention et de règlement des conflits tout en tirant parti des partenariats avec les communautés locales et les personnes de référence au niveau de la communauté.

Dans le même temps, l'animation socio-éducative peut aussi créer des liens avec les acteurs locaux tels que les autorités locales, les écoles, les organisations de jeunesse et les organisations sportives, qui représentent des intervenants importants dans la vie sociale des jeunes issus de l'immigration. Ces acteurs ne doivent pas seulement être des partenaires au sein du dialogue interculturel, mais également témoigner de l'ouverture de leurs structures, institutions et gouvernance à différentes cultures.

Une animation socio-éducative sans exclusive

Le rôle interculturel du secteur de la jeunesse ne peut continuer à s'étoffer que si la politique de la jeunesse fait en sorte que l'animation socio-éducative et les institutions, méthodes et pratiques d'apprentissage non-formel soient conçues de manière à toucher des jeunes et des apprenants issus de milieux culturels, linguistiques, religieux et géographiques très divers. C'est en ce sens qu'une animation socio-éducative sans exclusive est ouverte à de nouvelles références culturelles, à de nouvelles approches et à de nouvelles interprétations (composites).

Une animation socio-éducative sans exclusive a également besoin d'animateurs qualifiés, qui connaissent des moyens efficaces d'identifier et de communiquer la pluralité des identités, cultures et croyances religieuses afin d'instaurer une compréhension, une acceptation et une confiance mutuelles. Grâce au recours à des méthodes spécifiques intégrant des activités liées à différentes cultures "jeunes" (telles que le breakdance, le skateboard, le slam, le remixage, la production de musique numérique, la bande dessinée et le graffiti ou encore le design graphique), la pratique artistique et les activités sportives peuvent générer un niveau élevé d'implication émotionnelle de la part d'un large public. En identifiant et soulignant ces éléments culturels susceptibles de favoriser une compréhension mutuelle, les animateurs socio-éducatifs et les personnes de référence dans la communauté jouent un rôle important dans l'accompagnement des jeunes vers l'acceptation et le respect mutuels.

En outre, le fait que les activités socio-éducatives intègrent des connaissances sur le patrimoine culturel local peut permettre aux immigrés d'adhérer aux cultures des sociétés qui les accueillent, tout en leur donnant la possibilité d'y apporter leur propre contribution sous forme d'éléments de leur pays d'origine.

Les outils de communication en ligne

Dans le cadre de l'animation socio-éducative, le secteur de la jeunesse doit également identifier et mettre au point des stratégies efficaces pour communiquer avec les jeunes sur Internet. Dans leur très grande majorité, les jeunes immigrés ont accès aux médias sociaux et à la communication en ligne, si bien que les communautés multilingues en ligne peuvent rapidement mettre les individus en contact et leur permettre de nouer un dialogue fructueux avec la société. Ainsi, par exemple, les partenariats d'échange linguistique qu'il est possible d'établir sur Internet peuvent favoriser une intégration efficace en créant, entre les communautés locale et immigrée, une coopération mutuellement bénéfique.

L'éducation civique

L'intégration des jeunes issus de l'immigration peut être facilitée par le renforcement de l'éducation civique - dans le cadre tant d'un enseignement formel que d'un apprentissage non formel - qui encourage les jeunes à réfléchir aux valeurs communes dès le plus jeune âge. Le secteur de la jeunesse peut jouer un rôle important dans le développement et la mise en œuvre des programmes d'éducation civique s'adressant aux jeunes résidents et aux jeunes immigrés sur un pied d'égalité. Le concept de citoyenneté doit ainsi être étendu à la notion de citoyenneté cosmopolite, de manière à ce que l'attention ne soit plus centrée sur un point de vue culturel ou historique particulier, mais tournée vers un concept de citoyenneté inscrit dans une perspective d'avenir, qui intègre des cultures et croyances variées et donne aux personnes issues de milieux culturels différents la possibilité de prendre part à la vie politique d'une seule et même société.

Enfin, pour que l'intégration en Europe d'un grand nombre d'immigrés se fasse avec succès, il est nécessaire d'ouvrir aux migrants la perspective d'un avenir digne d'intérêt. La présente note souligne que la politique de la jeunesse et l'animation socio-éducative peuvent jouer un rôle important à cet égard en facilitant l'intégration des migrants dans le cadre d'un renforcement du dialogue interculturel par différents moyens. Dans le même temps, la coopération avec d'autres secteurs, dont l'éducation, la culture et les sports, peut être essentielle pour maximiser l'impact de l'animation socio-éducative auprès des jeunes et créer des synergies efficaces.

Débat ministériel

La présidence souhaiterait progresser davantage dans l'identification des solutions envisageables et des bonnes pratiques dans le secteur de la jeunesse, pour ce qui concerne les moyens de faire face aux défis qu'entraîne la hausse de la pression migratoire. Dans ce contexte, les ministres sont invités à se pencher sur les questions suivantes:

- 1. Compte tenu des bonnes pratiques déjà présentées par les États membres, quel rôle l'animation socio-éducative joue-t-elle à l'échelle nationale, régionale et locale en matière d'intégration des jeunes issus de l'immigration et quels sont les principaux défis auxquels ce secteur doit répondre à cet égard?**
 - 2. En ce qui concerne le plan de travail de l'UE en faveur de la jeunesse pour 2016-2018 et eu égard au fait que la politique de la jeunesse doit en priorité prendre en compte les possibilités qu'offre l'immigration et les défis qu'elle soulève, quelles initiatives devraient être prises à l'échelle de l'UE? Comment la politique de la jeunesse peut-elle mener sur ce sujet une coopération transversale fructueuse, en particulier avec les secteurs de l'éducation, de la culture et des sports?**
-